



PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL (PAG) - LEGENDE

----- Délimitation de la zone verte

ZONES DE BASE

Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées

- Zones d'habitation**
 - HAB-1 zone d'habitation 1
 - HAB-2 zone d'habitation 2
- Zones mixtes**
 - MIX-1 zone mixte urbaine
 - MIX-2 zone mixte urbaine « Bruyères et Joux »
 - MIX-3 zone mixte urbaine « Miffeld »
 - MIX-4 zone mixte urbaine « Solla »
 - MIX-5 zone mixte villageoise
 - MIX-6 zone mixte rurale
- Zones de bâtiments et d'équipements publics**
 - REP zone de bâtiments et d'équipements publics
 - REP-POS zone de bâtiments et d'équipements publics - BEP POS
 - EP-POS zone de bâtiments et d'équipements publics - EP POS

Zones d'activités

- ECO-1 zone d'activités économiques communale type 1 « Bruyères »
- ECO-2 zone d'activités économiques communale type 2

Zones de sports et de loisirs

- REC-CA zone de sport et de loisir - camping
- REC-ET zone de sport et de loisir - champ de tir
- REC-OL zone de sport et de loisir - oléastre
- REC-AE zone de sport et de loisir - plein air

Zones de jardins familiaux

- JAF zone de jardins familiaux

Zone verte

- AGR Zone agricole
- FOR Zone forestière
- PARC Zone de parc public
- VERD Zone de verdure

ZONES SUPERPOSEES

- Zone soumise à un plan d'aménagement particulier « nouveau quartier »**
 - NQ-HS-01 numéro de la zone soumise à un plan d'aménagement particulier « nouveau quartier »
- Zone d'aménagement différencié**
 - ZAD-HW-09 numéro de la zone d'aménagement différencié
- Zones de servitude « urbanisation »**
 - EU servitude « urbanisation » - corridor écologique
 - EN servitude « urbanisation » - élément naturel
 - IP servitude « urbanisation » - intégration paysagère
- Zone de servitude « couloirs et espaces réservés »**
 - couleur pour projets routiers ou ferroviaires
- Secteur et éléments protégés d'intérêt communal**
 - secteur protégé de type « environnement construit »
 - construction à conserver
 - petit patrimoine à conserver
 - alignement d'une construction existante à préserver
 - galérien d'une construction existante à préserver
 - Zone de bruit ≥ 65 dB

Administrateur de l'Environnement: Cartographie du Bruit concernant l'aéroport, le rail et les routes principales (LDEN), 2011

ZONES OU ESPACES DEFINIS EN EXECUTION DE DISPOSITIONS SPECIFIQUES RELATIVES (A TITRE INDICATIF)

- à l'aménagement du territoire**
 - PDS « Aéroport et environs »
 - PDS « 17 rue 2006 déviation du plan d'occupation du sol « Aéroport et environs »
 - PDS « stations de base pour réseaux publics de communications mobiles »
 - RSD ou 25 janvier 2006 déclarant obligatoire le plan directeur sectoriel « stations de base pour réseaux publics de communications mobiles »
- à la protection de la nature et des ressources naturelles**
 - Zone protégée d'intérêt national (ZPIN) « défilés - ZH Roesserbann (ZH 49) »
 - Administration de la Nature et des Forêts, 27/06/2006, 1914
 - Zone de protection oiseaux Natura 2000 - Vallée supérieure de l'Alzette (LU0002007)
 - MEDJ, Zone protégée communautaire - Natura 2000 - Directive Habitats - ZSC - Zones spéciales de conservation, 2009
- à la protection des sites et monuments nationaux**
 - monuments et objets classés monuments nationaux ou inscrits à l'inventaire supplémentaire
 - Ministère de la Culture, Service des sites et monuments nationaux, liste des immobiles et objets bénéficiant d'une protection nationale du 18 janvier 2019
- à la gestion de l'eau**
 - Zone de protection immédiate (ZPS I)
 - Administration de la Gestion de l'eau, division des eaux souterraines et des eaux potables, zones de protection d'eau potable créées par règlement grand-ducal, 2018
 - Zone de protection éloignée (ZPS III)
 - Administration de la Gestion de l'eau, division des eaux souterraines et des eaux potables, zones de protection d'eau potable créées par règlement grand-ducal, 2018
 - Zone inondable - HQ10 (forte probabilité)
 - Administration de la Gestion de l'eau, division de l'hydrologie, cartes des zones inondables (ans 10), 2013
 - Zone inondable - HQ100 (moyenne probabilité)
 - Administration de la Gestion de l'eau, division de l'hydrologie, cartes des zones inondables (ans 100), 2013
 - Zone inondable - HQ extrême (faible probabilité)
 - Administration de la Gestion de l'eau, division de l'hydrologie, cartes des zones inondables (extrême), 2013
- aux réseaux d'infrastructures de transport national**
 - Empreintes nécessaires pour la réalisation du pôle d'échange Howald et du réaménagement de la rue des Solla
 - Loi du 21 août 2016 relative à la réalisation du pôle d'échange Howald et du réaménagement de la rue des Solla

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES CONFORMEMENT A L'ARTICLE 108 DE LA LOI MODIFIEE DU 19 JUILLET 2004 CONCERNANT L'AMENAGEMENT COMMUNAL ET LE DEVELOPPEMENT URBAIN

- Plan d'aménagement particulier d'ordre approuvé
- N° du plan d'aménagement particulier d'ordre approuvé

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR BASE DE LA LOI DU 18 JUILLET 2016 CONCERNANT LA PROTECTION DE LA NATURE ET DES RESSOURCES NATURELLES (A TITRE INDICATIF ET NON EXHAUSTIF)

- Habitats d'espaces protégés Art. 17 (voir SUP)
- Habitats d'espaces protégés Art. 21 (voir SUP)

FOND DE PLAN

- limite du territoire communal
- limite parcellaire
- bâtiment existant
- toponymie
- numéro de parcelle

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (A TITRE INDICATIF)

BD-TOPO ADMINISTRATION DU CADASTRE ET DE LA TOPOGRAPHIE (ACT) BD-L-TC 2004 / ORTHOPHOTOS / VISITE DES LIEUX DM

- bâtiment existant (BD-Topo)
- bâtiment existant (orthophotos / visite des lieux DM)
- bâtiment démolition (orthophotos / visite des lieux DM)
- cours d'eau / rivière (BD-Topo)
- étang / surface hydrographique / ruisseau (BD-Topo)
- rue nouvelle (orthophotos)

Les données de la BD-Topo, des orthophotos et des visites des lieux ne sont pas exactement superposables à celles du plan légal (plan cadastral homologué) et ne sont reprises qu'à titre indicatif.

Etats de l'orthophoto et les titres cadastraux enregistrés par le FCB en vue d'une consultation en ligne par un message cartonné. La zone de base fondamentale pour être adaptée à la réalité locale. Les données de parcelles sur les plans cadastraux ont été reprises à partir du FCB. Si un état d'orthophoto, l'orthophoto existant des lieux concernés est consultable.

PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL DE LA COMMUNE DE HESPERANGE

MAITRE D'OUVRAGE
ADMINISTRATION COMMUNALE DE HESPERANGE
474, ROUTE DE THIONVILLE | 5886 HESPERANGE
TELEPHONE 360 8081 | TELECOPIE 360 806

MAITRE D'OEUVRE
DEWEY MULLER Partnerschaft mbB Architekten Stadtplaner
138, BD GRANDE-DUCHESSE CHARLOTTE | 1333 LUXEMBOURG | LUXEMBOURG
TELEPHONE 363 898 1 | TELECOPIE 201 898 50
PLANNINGSTRASSE 4 | 50765 KÖLN | ALLEMAGNE
TELEPHONE 0221 925 888-0 | TELECOPIE 0221 925 888-50

SAISINE CONSEIL COMMUNAL

COMMISSION D'AMENAGEMENT

VOTE CONSEIL COMMUNAL

MINISTRE DE L'INTERIEUR | MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DU CLIMAT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

MODIFICATIONS

#	NR	DATE	DESCRIPTION DES MODIFICATIONS
1	NR	15.04.2023	MODIFICATION CENTRE DE HESPERANGE: DELIMITATION ET REPRESENTATION SCHEMATIQUE DU DEGRE D'UTILISATION DU SOL POUR ZONES SOUMISES A UN PLAN D'AMENAGEMENT PARTICULIER « NOUVEAU QUARTIER » (PAP) (M&U-BA-AB)
2	NR	12.02.2023	MODIFICATION ZONE VERTE (ZONERESERVE) (M&U-BA-AB)
3	NR	05.12.2021	INSERTION PDS, MODIFICATIONS PERIMETRE PMP AU ALZINGEN, ZONE JAF EN ZONE HAB-1 ALZINGEN, ZONE HAB-1 EN ZONE REP-ALZINGEN, MOUVEMENT PROTEGE A HESPERANGE, ZONE AGR EN ZONE REC-ALZINGEN, ZONE AGR EN ZONE REP-ALZINGEN
4	NR	14.10.2020	MODIFICATION SELON RECOMMANDATION DE RESEAU D'ACCESION DU 16.09.2020
5	NR	06.11.2019	MODIFICATION SELON RECOMMANDATIONS ET AVIS CAJ (REF: 2401910219 DU 21.08.2019), AVIS MEDCO (REF: 8810 DU 08.07.2019) ET AVIS CE (REF: 1884242 DU 15.12.2019)

INDICE

INDICE	NOM	DATE	N° PROJET	N° PLAN	INDICE
DESS	PH, BKA	18.02.2019	1335	H - P A G - 0 0	e
CONTR.					
RESP.					

Version coordonnée

FORMAT 115,0 x 73,0 CM | ECHELLE 1:10.000

© 2019 FONDS DE PLAN, ADMINISTRATION DU CADASTRE ET DE LA TOPOGRAPHIE (ACT), TOUS DROITS RESERVES A L'EGARD DE LA REPRODUCTION INTEREDITEE DU LUXEMBOURG. COPIE ET REPRODUCTION INTEREDITEE DU LUXEMBOURG. BASE TOPOGRAPHIQUE (ACT) PCN 2018 (PCF012). PLAN CADASTRAL NUMERISE ADMINISTRATION DU CADASTRE ET DE LA TOPOGRAPHIE (ACT) PCN 2018 (PCF012). BASE TOPOGRAPHIQUE (ACT) PCN 2018 (PCF012). COPIE ET REPRODUCTION INTEREDITEE DU LUXEMBOURG. COPIE ET REPRODUCTION INTEREDITEE DU LUXEMBOURG.